



DEMANDE DE PRÉCISION À LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Québec, le mercredi 15 février 2017 – Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) demande au Service de l'information de la Société Radio-Canada de préciser la justification de l'absence de son président lors de l'émission de ce jour animée par M. Patrice Roy.

En effet, contrairement à ce qui a été affirmé par M. Roy en présence du ministre Pierre Moreau, non seulement il n'a pas été demandé « 42 fois » au président de LANEQ de participer à son émission de ce jour, mais son absence a été mentionnée à plusieurs reprises sans jamais mentionner la justification de cette absence.

Tout comme LANEQ l'a fait savoir à tous les autres médias qui l'ont sollicité, considérant que le gouvernement a décidé de faire connaître son intention de dévoiler publiquement ses offres, Me Jean Denis n'accordera aucune autre entrevue avant ce dévoilement afin de bien faire valoir les droits et intérêts des membres qu'il représente.

Rappelons que les avocats et notaires de la fonction publique québécoise et de l'Agence du revenu du Québec sont en grève générale illimitée depuis le 24 octobre 2016.

Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) regroupe plus de 1 100 avocats et notaires répartis dans l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres, notamment par la négociation de leurs conditions de travail. Au service de l'intérêt public, l'avocat ou le notaire de l'État participe à la représentation du gouvernement auprès de tribunaux civils, administratifs et pénaux, en plus d'agir comme conseiller juridique et légiste auprès des ministres et présidents d'organismes.

- 30 -

Source : LANEQ

Renseignements :

Mathieu Santerre

581 996-5344

medias@orangebleue.biz